

Faut-il accepter d'insérer des enveloppes d'appel de soutiens autres que celles pour le financement du journal ?

Le journal doit-il servir de moyen de diffusion des enveloppes comme celles du denier du culte ou du CCFD ? Cela permet de profiter surtout pour des journaux tous foyers d'un réseau de diffuseurs déjà en place et de « gagner » une distribution large. Notez que normalement les mouvements tels le CCFD ou le Secours Catholique reversent une rétribution financière à toute presse qui accepte d'encarter une de leur enveloppe dans un de leur numéro.

D'un autre côté le lecteur n'appréciera pas forcément de trouver une demande de dons dans plusieurs numéros. Cela peut aussi créer chez lui une certaine confusion. Certains pensent qu'en participant au denier de l'Eglise, ils soutiennent aussi le journal et



inversement. Il n'y a donc pas de bonne ou mauvaise réponse ici. Il est surtout important de prendre une décision en concertation avec toute l'équipe du journal, du curé de la paroisse et même de l'EAP.

Laurence Ibanez